

Par vos élus de proximité FO Thierry Pernin et Catherine Reggianini

Point 1 : Présentation du plan d'adaptation et de développement des compétences (plan de formation 2022)

Un budget Local de 29 128 euros, 931 heures de formation pour 54 stagiaires :
Avec des formations tournées en priorité autour d'axes stratégiques comme la régionalisation des antennes, la fabrication de contenus innovants (faire évoluer les écritures, recours aux UTS), le renforcement de l'évolution technologique (déploiement de l'outil NRCS).

Un budget central de 11 328 euros, 406 heures de formation pour 24 stagiaires.

Avec des formations : SST, conduite préventive, conduite des changements (pour les managers) ou encore des formations à l'éclairage Led.

Les élus constatent que le discours est ambitieux mais que concrètement peu de salariés par exemple vont accéder aux formations comme le data journalisme (seulement 2 journalistes).

Point 2 : Jours fériés en Moselle

Cette année le 26 décembre tombe un samedi, ce jour donne-t-il droit pour les salariés PTA de Moselle et d'Alsace à un jour flottant ?

Selon la direction, après vérification auprès du service juridique, le 26 décembre ne fait pas partie des jours fériés qui donnent droit à un jour flottant lorsqu'il tombe un samedi ou un dimanche.

Cf : Page 100 de l'accord collectif art. 2.1.5.6

Point 3 : Emploi

Le poste de journaliste libéré par Valérie Odile fait l'objet d'une 3ème publication (la clôture des candidatures est fixée au 24 décembre).

Rappel : depuis février 2021, lorsqu'un poste est mis en consultation, la règle est la suivante : s'il n'y a pas de candidat titulaire en demande de mobilité, le poste est affiché jusqu'à 3 fois avant de prendre en considération les candidats CDD ou extérieurs.

Le poste laissé vacant suite à la mobilité de Mickael Martin à Mulhouse (actée au COCA de novembre) a fait l'objet d'une demande de comblement de poste, la publication devrait se faire avant la fin de l'année.

Point 4 : Rédaction

a) poste de RCA à Metz

Le poste de Rédacteur en chef adjoint à Metz est pourvu par Fabrice Rosaci depuis le 1er décembre.

(Une demande de comblement du poste (Journaliste rédacteur bi qualifié) est en cours auprès de la DRH du réseau.)

Les élus s'interrogent sur l'accompagnement prévu pour le nouveau RCA.

La direction s'appuie sur l'expérience acquise durant toute l'intérim et associe la prise de fonction à ce poste d'encadrement à un cursus managérial FTV dès le mois de janvier étalé sur plusieurs mois, ainsi qu'un coaching personnalisé.

Le salarié est également déjà inscrit sur une formation de « gestion des tensions professionnelles ».

Autre question : qui va remplacer le nouveau RCA pour piloter la locale pendant ses formations ?

Deux nouveaux adjoints CDD sont entrés dans le vivier et assureront des remplacements à Nancy. Le rédacteur en chef de Lorraine pourrait faire le remplacement sur des semaines complètes à Metz, les autres adjoints nancéiens effectueraient les remplacements de courte durée.

Les élus demandent à la direction une très grande attention sur ce point des remplacements afin d'assurer la stabilité de l'édition.

Arrivée de 2 adjoints CDD inscrits au vivier pour des remplacements de RCA à Nancy :

Concernant les deux nouveaux adjoints du vivier CDD, les élus font remarquer à la direction que leur arrivée n'a fait l'objet d'aucune communication.

D'autre part, exerçant depuis peu dans le réseau, ils ne connaissent pas l'accord collectif, ce qui a déjà induit des situations délicates en termes d'organisation et répartition des tâches pour les équipes de reportage.

Les élus s'étonnent qu'ils n'aient pas pu bénéficier en amont d'une formation faisant référence à l'accord collectif. Ce manquement pourrait les mettre rapidement dans des situations délicates !

La Directrice des ressources humaines va faire remonter ce point à la personne en charge du vivier CDD (Nathalie Dené).

b) mise en place de l'espace de discussion sur le numérique

Alors que l'on en parle depuis 3 ans, la première séance de travail de l'espace de discussion consacré au numérique en Lorraine s'est enfin tenue sur une demi-journée le lundi 6 décembre !

Une réunion animée par le rédacteur en chef de Lorraine, co animée par Laetitia Lamy et le psychologue du travail de JLO.

8 salariés du BRI de Lorraine y ont participé (5 journalistes qui pratiquent régulièrement le numérique, 2 pilotes web, la contributrice web ainsi que Aymeric Robert de Strasbourg).

La direction relève que les échanges ont été denses et intéressants avec des participants motivés.

Parmi les points relevés, le souhait d'avoir une équipe stabilisée et régulière ainsi qu'un pilotage éditorial bien identifié.

Le rédacteur en chef précise que la volonté de la direction est de revenir à des journalistes spécialisés y compris dans l'encadrement.

Au niveau des moyens, le souhait de 3 journalistes contributeurs par jour a été mis en avant pour assurer une continuité, car aujourd'hui ce n'est pas le cas.

Concernant la Moselle, la présence quotidienne d'un journaliste sur le web a été évoquée.

Gageons que cela puisse se réaliser avec le renfort d'un ETP, car aujourd'hui, l'équipe est à flux tendu avec 3 équipes/jour pour la locale + 1 équipe/jour pour la Région, ainsi qu'une équipe sur les WE.

L'activité de l'éditrice web a également été abordée, sa charge de travail est importante et son rôle central. Certains participants de l'atelier ont évoqué le besoin de lui apporter du renfort.

Les propositions du collectif seront restituées au comité de direction pour être étudiées et une communication aux salariés suivra.

Les élus se félicitent de la tenue de cet atelier, mais s'interrogent par ailleurs au sujet du rapprochement annoncé pour le web avec France Bleu dès mars !

c) répartition des activités et des effectifs

En préambule, le rédacteur en chef met en avant la contribution de toutes les implantations de la rédaction aux différents rendez-vous de la journée en Lorraine. Un contenu éditorial qui valorise tous les territoires de notre antenne.

Un débat s'est instauré entre les élus et la direction au sujet de la Moselle, sous-représentée pour l'actu 57 dans le département avec seulement 1 équipe (à Metz) contre deux auparavant (+ Bex de Sarreguemines).

La direction reconnaît partiellement le problème et nous assure de son intérêt pour trouver une solution. Wait and see !!!

Point 5 : Santé-sécurité

a) Mise en place d'un capteur de CO2

La direction nous annonce la mise en service d'un capteur de CO2 (mesure taux d'humidité, température et pression) itinérant installé pour 14 jours consécutifs dans la même pièce à Nancy (exemple : la salle de conférence du RDC, la régie ou encore les salles de réunions) ;

Les plateaux sont exclus du dispositif en raison d'une volumétrie trop importante.

Un autre capteur sera également installé à La locale de Metz.

b) Mesures sanitaires en vigueur et télétravail

Les consignes de la direction restent inchangées. Suite à un certain relâchement constaté, un mail a été adressé aux salariés de Lorraine le 30 novembre pour rappeler les gestes barrières, l'importance du lavage des mains et le port du masque obligatoire.

Plusieurs salariés ont été testés positifs au Covid (variant delta) ces dernières semaines.

La direction rappelle que dès qu'elle est informée d'un cas, les médecins du travail sont contactés. Elle demande à chaque salarié qui aurait été en contact avec une personne positive si les gestes barrières ont été scrupuleusement respectés avant de la considéré cas contact. Une communication est adressée aux salariés.

Les élus signalent à la direction que l'une des communications récentes qui concernait le service documentation était beaucoup trop détaillée ; les salariés n'ont pas à connaître le statut vaccinal de leurs collègues.

Concernant le télétravail, la communication du 22 novembre dernier préconise le télétravail pour tous ceux qui le peuvent dans le cadre de leur activité entre le 13 décembre et le 9 janvier.

La directrice des ressources humaines précise qu'un retour sur site 1 jour par semaine est possible par roulement en accord avec le chef de service.

Au vu des circonstances exceptionnelles, ces dispositions sont dérogoires à l'avenant télétravail mis en place précédemment.

Pour tous ceux qui ont signé un avenant, ils percevront l'indemnité prévu dans l'accord. Pour les autres pas d'indemnisation prévue.

A noter que les salariés qui souhaitent passer en télétravail « circonstances exceptionnelles », ils doivent le déclarer dans Monkiosque au préalable.

c) Abonnement télépéage

La demande concerne des salariés du bureau de Metz qui empruntent régulièrement le péage à flux libre de Boulay sur l'A4 qui nécessite soit que l'on s'arrête et descende du véhicule pour aller régler à une borne soit à faire un mail au retour de tournage.

La direction est favorable à un abonnement télépéage pour un des véhicules de la flotte de Metz.

Point 6 : Point sur la CASAR (Commission d'Anticipation de Suivi et d'Ajustement de la Régionalisation)

Un point d'information pour les représentants de l'instance de proximité de Lorraine, en présence de Xavier Riboulet (Directeur en charge d'une mission transverse sur les projets régionaux).

En 2021 seize réunions de travail ont été planifiées pour les membres de la CASAR.

Avec plusieurs thématiques abordées dans cette commission :

- Une nouvelle offre éditoriale pour les JT
- L'offre numérique de France 3 avec le rapprochement avec France Bleu
- Une réflexion sur les audiences
- Le sport en direct sur les antennes régionales (dimanche après-midi)

Pour aborder le point sur l'offre numérique et faire évoluer les pratiques : chaque antenne fait remonter en ce moment à la CASAR les moyens dédiés au numérique dans rédaction.

Quid du rapprochement avec France Bleu ? Rôle des locales, quelle coordination ? Quel back office ? Quel nom ?

Monsieur Riboulet ne peut apporter aucune réponse pour le moment.

Seul argument mis en avant, la projection de devenir la première offre numérique européenne avec 105 implantations pour France 3 et ses 1700 journalistes et les 44 locales du réseau France Bleu.

Les élus font remarquer à monsieur Riboulet que des salariés du réseau France Bleu sont en souffrance et que du côté du réseau France 3 le 18h30 a déjà absorbé beaucoup de moyens et que les salariés sont déjà très en tension.

Xavier Riboulet évoque un problème d'équation à résoudre ; la solution, mieux se réorganiser !

Point 7 : Retour sur les audiences de la tranche 18h30/19h30 en Lorraine

Xavier Lefur, en charge des études et des audiences, était invité à cette instance pour nous apporter son éclairage suite au point traité à l'instance de novembre (où les élus avaient constaté des audiences en fortes baisses en Lorraine).

On nous avait annoncé une analyse de fond mais finalement, on nous projette des courbes et encore la même l'explication. L'accès à notre tranche est en difficulté et ce sera en parti amorcé par l'horaire avancé de « Questions pour un champion ».

Mais alors, pourquoi les audiences d'Alsace crèvent le plafond, et celles de Champagne-Ardenne sont excellentes ?

Autre argument avancé, le report constaté sur les chaînes concurrentes comme France 2 ou M6 surconsommée dans notre région, + 3 points aussi pour les chaînes info.

Une fois ce constat dressé par la direction que fait-on ? Rien pour l'instant !

Les élus ont fait remarquer à monsieur Lefur qu'il fallait peut-être se poser la question des contenus. Là encore RAS !

Point 8 : PAE et JT extérieurs

Plusieurs de nos techniciens ont été sollicités en région AURA pour un magazine sur la montagne et aussi pour le Téléthon à Thionville.

La cérémonie de ST Nicolas : couverture de l'évènement avec le CCR.

Le CCR utilisé en décembre en Champagne Ardenne pour du basket.

Les discussions se poursuivent avec les clubs pour des captations de handball, volley, cyclocross et football.

Pourquoi des évènements sportifs ont-ils été sous-traités à des prestataires extérieurs ?

La direction invoque des décisions tardives comme le tirage au sort de la coupe de France de foot. Nos moyens n'étaient alors pas mobilisables.

Les élus interrogent la direction sur les délais pour être réactif pour que les moyens locaux soient sollicités en priorité.

La direction évoque des situations variables, cela dépend de la configuration, de la distance, du temps de trajet et d'installation.

Prévisions JT extérieurs :

- 20 janvier : les 10 ans de l'université de Lorraine

- 26 février : ouverture d'Esch sur Alzette Culture 2022

- 02 Mars : salon de l'agriculture (moyens disponibles sur place : OPV, OPS, plateaux, montage possible.)

A partir du mois d'avril – mai séquence élections (présidentielle) et sports collectifs, 12 et 19 Juin législatives.

Point 9 : « Ça roule en cuisine »

L'émission s'arrête après 6 saisons et 150 émissions produites.

Plusieurs motifs sont avancés par la direction : Essoufflement éditorial, concept foodtruck banalisé et séquence dégustation supprimée en raison du Covid et tensions dans l'équipe exécutive.

Un appel à projet a été rédigé fin novembre et adressé à 8 sociétés de production qui planchent sur une nouvelle émission pour septembre prochain.

Un premier retour est attendu en janvier pour un premier tournage dès le printemps avec les équipes de Lorraine, Bourgogne Franche Comté et Hauts de France ;

Les élus s'inquiètent de la sous- activité pour les OPV.

Certes s'il y a peu de tournages en hiver, mais la direction n'a pas d'inquiétude pour l'activité des OPV qui sera plutôt décalée car on va avoir besoin de stock.

Les élus relèvent des mutualisations d'équipes ubuesques : comme un OPV CDD de Lille en tournage à Metz alors qu'un OPV de Nancy est en RTTE.

La direction précise que si ces mutualisations sont organisées à l'avance il peut y avoir une absence de dernière minute dans une équipe et un remplacement CDD.

Point 10 : COPIL

Lors de la séance du 24 novembre, un nouveau calendrier avec des réunions plus resserrées a été décidé par les membres du COPIL pour plus d'efficacité.

Bien que la société JLO n'ait pas été retenue pour 2022, la Drh a obtenu que la société poursuive l'accompagnement des travaux du COPIL jusqu'à sa restitution.

Rebondissement le 14 décembre au soir, la DDSQVT envoie un message aux membres du COPIL pour les informer que la psychologue du travail JLO qui animait le groupe n'interviendrait plus et que le COPIL devait redéfinir l'organisation du groupe de travail.

Les membres du COPIL ont décidé de poursuivre avec un autre psychologue du groupe JLO, Jean Baptiste Dequevauviller, déjà observateur des travaux du COPIL.

Point 11 : Equipe de veille locale Metz

Une première réunion de la cellule de veille s'est tenue le 20 octobre puis une 2ème le 6 décembre pour faire un point sur la situation à Metz.

Le médecin du travail a quant à elle demandé à pouvoir s'entretenir avec chacun des salariés de la locale dans le cadre des visites périodiques à ce jour 3 salariés ont été vus et 6 rendez-vous sont programmés d'ici janvier.

Le psychologue du travail s'est déplacé plusieurs fois à Metz et échangé avec 9 salariés.

Il s'est également entretenu avec le médecin du travail.

Les managers (DRH, rédacteur en chef et cheffe de centre) ont proposé des rendez-vous individuels aux salariés messins mais ils n'ont pas eu de demandes, cependant ils ont pu avoir des échanges informels avec plusieurs salariés lors de leur passage à Metz.

Le psychologue du travail a suggéré de faire appel à la direction de la santé de France Télévisions pour une intervention dans le cadre d'un « collectif de travail dégradé ». Une première réunion est prévue le 20 décembre.

Point 12 : Service vidéographie la fabrique Nancy : télétravail, point sur la GTR, point sur l'activité et les effectifs

Présence de Sébastien Grandsire, Muriel Bajard-Buono et Cynthia Gravet

Organisation du télétravail des graphistes :

Sébastien Grandsire nous informe que les essais sont concluants. Les PC portables sont en cours de paramétrage par Laurent Dubois avant leur déploiement. En attendant ce sont des mini PC qui sont utilisés.

Concernant les graphistes intermittents rien n'est prévu dans l'accord télétravail. La direction va s'adapter au coup par coup en fonction de la volumétrie d'activité.

Les élus soulèvent la question du statut d'auto entrepreneur à la facture pour certains graphistes.

La direction se dit dans les clous, soit elle recourt directement à eux soit ce sont les auto-entrepreneurs qui travaillent pour un prestataire qui a répondu à l'appel d'offre national de la fabrique mis en place depuis 2 ans auprès de 40 entreprises.

Rattachements de graphistes de Nancy à la GTR

La GTR, le projet « graphisme temps réel », c'est en fait une activité de 3 D, de décors virtuels, sur laquelle deux graphistes titulaires à Nancy spécialisés dans cette activité, contribuent régulièrement.

L'idée de la direction est d'en faire un service auquel ils seraient rattachés pour leur savoir-faire.

La direction assure que leurs postes resteront basés en Lorraine et qu'ils pourront continuer à être sollicités pour d'autres activités à la vidéographie.

Concernant le plan de charge 2022, la direction assure une stabilité.

La direction s'engage à ce que le glissement des 2 salariés vers la GTR n'impacte pas les engagements pour répondre aux commandes des clients. Un recours à des renforts sera alors envisagé.

Sébastien Grandsire précise aussi que pour éviter que les effets spéciaux ne partent dans le privé, un coordinateur a pour mission de faire le lien entre les clients et l'atelier de Nancy. Après chaque lecture de scénario, il pourra mettre en relation les producteurs avec le service de vidéographie de Nancy.

Vos élus FO de Lorraine Catherine Reggianini et Thierry Pernin vous souhaitent de joyeuses fêtes.

Prochaine réunion de l'instance le 13 janvier 2022 en Lorraine
N'hésitez pas à nous poser vos questions.

Vos élus FO de proximité :
Catherine Reggianini et Thierry Pernin